

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal.

ROUBAIX, LE 12 JANVIER 1883

SYMPTOMES DE GUERRE

L'année 1883 pourrait bien prendre une grande place dans l'histoire européenne, si l'on en juge par les symptômes de guerre qui en marquent le début.

Un malaise général préside aux relations internationales. L'alliance austro-allemande est, sinon rompue, du moins ébranlée.

L'Autriche paraît enfin comprendre qu'elle a le droit de jouer un autre rôle que celui d'humble servante et de vassale de l'Allemagne du Nord, et que ses intérêts dans l'extrême Orient ne doivent point lui faire sacrifier ses intérêts sur le haut Danube.

La mort de Gambetta a été le prétexte de manifestations qui ont clairement démontré au gouvernement austro-hongrois, que la nation était réfractaire à toute pensée d'alliance allemande.

C'est là un fait nouveau, qu'il importe de recueillir précieusement—sans toutefois en exagérer la portée—mais qui paraît propre à démontrer que l'Allemand reste au fond du cœur particulariste, en dépit des efforts de M. de Bismarck pour créer l'unité de « Vaterland ».

Mais cette croyance—même erronée—peut, le cas échéant, créer à la Prusse de graves embarras dans le duché de Posen, qui est resté polonais, comme l'Alsace et la Lorraine restent française, comme le Sleswig reste danois.

Bien que composé d'éléments plus compactes, et de races plus uniformes, le nouvel Empire d'Allemagne, ressemble beaucoup à l'Empire de Napoléon Ier.

après le traité de Tilsitt, et l'alliance qu'il a conclue avec l'Autriche présente plus d'un point de contact avec celle qui nous unissait à elle après Wagram.

Il est impossible que l'Autriche ait oublié les conséquences de Sadowa, comme il était impossible qu'elle ait oublié les conséquences de la paix de Presbourg.

C'est pourquoi, lorsque les journaux anglais nous annoncent qu'une rupture est probable entre elle et la maison de Hohenzollern, nous ne sommes pas étonnés de le croire; surtout si on considère que la politique suivie depuis dix ans par les Habsbourg les mène droit à une guerre avec la Russie et à la disparition de l'Autriche de la carte d'Europe.

Pour tout observateur attentif, une guerre est fatale au centre de l'Europe. La Russie la prépare avec une dévorante ardeur. De son côté, M. de Bismarck est rentré à Berlin, afin d'obtenir de nouveaux subsides pour compléter son artillerie de campagne.

La Russie arme pour la sauvegarde de ses intérêts en Orient. Si l'Autriche obéit aux conseils de l'Allemagne et cherche des compensations sur les bouches du Danube, elle va trouver les Russes devant elle, comme l'Allemagne les y trouvera si, comme tout l'indique, elle veut profiter de cette guerre pour revendiquer les provinces de la Baltique.

Si l'Autriche résiste, et se rejette du côté de l'Allemagne du Nord, les Slaves se lèveront comme un seul homme, pour l'aider dans une guerre cherchant à reconstituer la carte d'Europe, telle que nous l'avons connue avant 1866, et de faire revivre en partie les traités de 1815.

La France a tout à gagner à ce que ce soit cette dernière hypothèse qui se réalise. Elle aurait pour résultat possible de reconstituer nos frontières, et de permettre, en cas d'insuccès de l'Allemagne, un désarmement général en Europe.

La patrie française, l'humanité et la civilisation y gagneraient. Toujours est-il que les temps paraissent proches, où de graves événements vont agiter l'Europe.

PIERRE SALVAT.

LETTRES DE PARIS

Paris, 12 janvier.

En attendant, l'opportunisme ou plutôt le groupe de l'Union républicaine, dont on prédit la disparition, ne néglige aucune occasion pour affirmer sa vitalité et se donner un brevet d'immortalité.

Avant-hier, son principal organe, la République française, faisait valoir l'ancienneté du groupe et l'attachement de l'Union à la mémoire de son illustre fondateur, comme autant de garanties de la durée de son existence; elle ajoutait que, dans ces conditions, la méthode opportuniste ne pouvait périr.

Mais la question est-elle ainsi placée sur son véritable terrain? Nul ne conteste les mérites du groupe, ceux de M. Gambetta, non plus que ce que la méthode des opportunistes peut avoir de pratique. Il s'agit seulement de savoir si tous les membres de l'Union républicaine s'accordent sur un programme commun. Or, il n'y a qu'à se

reporter à la session de 1882 pour constater que sur la révision, comme sur la réforme judiciaire et la séparation de l'Eglise et de l'Etat, pour ne parler que de ces questions, chacun tirait de son côté.

Dans ces conditions, qui ne feront qu'empirer maintenant que l'autorité de M. Gambetta n'est plus là pour empêcher les dissidences ou du moins en voiler l'éclat, y a-t-il apparence de voir cesser les dissentiments? C'est là une éventualité qui ne se discute même pas. Non seulement les divisions persisteront, mais elles s'accroîtront, et il arrivera un moment où le groupe, dispersé dans toutes les directions, aura pratiquement disparu.

Son crédit, du reste, est déjà atteint, et l'on en a la preuve dans le chiffre relativement minime des suffrages qui se sont portés hier sur M. Spuller, nommé à la vice-présidence par 182 voix, alors que la majorité républicaine en comprend plus de 420. Aussi lorsque les amis de M. Spuller affectent de triompher de cette manifestation, en ajoutant qu'elle donne la mesure de leur influence sur les profondément maladroits. C'est, au surplus, leur habitude depuis la mort de leur patron.

Vous savez que la gauche radicale a protesté contre la validité de l'élection de M. Spuller. On lui prête l'intention de réclamer une enquête, parce qu'un buissier aurait fait disparaître un certain nombre de bulletins imprimés au nom de Boyssot, mais la chose est expliquée à l'Union démocratique, par ce fait que les bulletins imprimés auraient été remplacés par des bulletins manuscrits. Il semble donc peu probable que la gauche radicale donne suite à son projet de demande d'enquête.

Les opportunistes vont d'ailleurs avoir une excellente et prochaine occasion d'expérimenter le degré d'influence qu'ils ont sur les autres groupes de la majorité. Dans la question du règlement de l'ordre de priorité des travaux de la session, leurs sympathies sont acquises à la réforme de la magistrature, tandis que leurs adversaires les libéraux penchent pour le projet d'organisation municipale. Il y a là, je le répète, matière à établir que le groupe est plus que jamais en voie de prospérité.

Plus heureux que la plupart de ses collègues de la députation de Paris, M. Lockroy, qui représente la deuxième circonscription du deuxième arrondissement, a obtenu hier un vote de confiance de la part d'un millier de ses électeurs réunis dans la salle de l'école communale de la rue Servan.

La chose a d'ailleurs été comme sur des roulettes. Le spirituel député a fait quelques agréables plaisanteries sur le clergé, à propos de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il a attaqué M. Léon Say au sujet de ses critiques budgétaires, et il a prononcé la réforme des octrois à la condition que le Parlement voterait la conversion de l'impôt sur le revenu.

Ce n'est pas plus difficile que cela d'obtenir un vote de confiance quand on a un public d'amis et qu'on a le soin d'expulser les fâcheux. Je veux dire les opposants qui, ayant pris au sérieux le programme socialiste de leur député, s'avisent de prétendre qu'il n'a rien fait pour le réaliser.

Le bureau du conseil municipal de Paris vient de s'entendre avec MM. Henri Maret, Clovis Hugues et Tony Réville, à l'effet de soulever devant la Chambre la question de la réorganisation de la préfecture de police. Il est certain que la revendication n'aboutira pas, mais elle déterminera un effet de tribune pour le jour de la comparution devant les électeurs qui fréquentent les réunions publiques. Le gouvernement

le révoquera d'office, comme le voulait la loi, le crédit refusé par le conseil municipal pour les commissaires de police.

La nouvelle de la condamnation à trente jours de prison par le général Carteret-Trocourt, du capitaine du 105<sup>e</sup> de ligne, qui aurait menacé les prévenus à l'audience du 40, devant le tribunal correctionnel de Lyon, est révoquée en doute. D'abord parce qu'un officier ne peut être condamné à la prison par son chef; mais seulement par un conseil de guerre; ensuite parce que la peine serait exorbitante, en raison de la tenue des prétendus menaces; enfin parce que ce n'est pas en moins de vingt-quatre heures qu'une enquête a pu être prescrite et faite par l'autorité militaire.

Sur un marbre brisé

Le journal de M. André Barbès, l'Action, public, à propos du procès des anarchistes de Lyon, ces très-judicieuses réflexions: «Le gouvernement qui personnifie cette grande lumière de la magistrature, appelée Devès, a cru trouver dans cette vaste mascarade, un moyen de recueillir pendant quelques mois ses portefeuilles sous les bras de ses membres.

«Il est désormais évident que cet expédient lui échappe.

«Il n'y a rien dans ce procès, rien qu'une abominable violation de tout ce qui constitue le droit fondamental de tous les Français: le droit d'aller, de venir, de causer, de manger, boire et dormir à sa guise, de discuter les actes de ses mandataires.

«On semble vouloir, en invoquant la loi électorale de 1872, rayer, par un arrêt judiciaire, les quelques libertés reconnues aux citoyens par la Constitution.

«Tout est contesté: droit de groupement et d'organisation des partis politiques, droit d'opposition, droit de critique, droit de protestation contre les procédés les plus arbitraires des policiers ou des administrateurs.

«Il semble que nous soyons en Moscovie aux plus mauvais jours du despotisme des Czaars; on demande compte à chacun de ses pensées les plus intimes; c'est à peine si l'on n'incrimine pas les actes les plus indispensables que la nature elle-même commande de faire secrètement.

«Quand on assiste à ce défilé des interrogatoires comme je fais depuis lundi, on s'imagine volontiers être en proie à un mauvais rêve. Il semble qu'on ait devant soi des hallucinés: les prévenus et les juges paraissent être dans le même cas pathologique.

«Les accusés sont, pour le plus grand nombre, de malheureux fous, exaltés par la phraséologie démocratique, grisés par les excitations des fanatismes qui sont leurs orateurs préférés; aucun ne sait ce qu'il veut, ce qu'il prépare, encore moins comment, d'une façon précise, il atteindrait le but socialiste rêvé.

«Je n'ai pas à caractériser, ni à apprécier la théorie des anarchistes, théorie qu'ex-mêmes sont impuissamment à formuler avec netteté.

«Ces gens—je parle uniquement des pauvres diables chez qui l'on reconnaît de la sincérité,—sont des irrités, des mécontents, des souffrants, qui souvent oublient de se demander s'ils ne sont pas eux-mêmes pour quelque chose dans leurs souffrances; ils vont en aveugles, jetant leurs revendications à la face du ciel, et s'imaginant que le tapage dont ils les entourent, est capable d'adoucir leur situation.

«Seuls les meneurs malins sans conviction et exploitateurs de la naïveté des simples, avaient essayé, par l'attrait du secret, d'en faire des conspirateurs. Ils ont choisi les énergumènes les plus ardents, et les ont sacrifiés en les encourageant à utiliser la dynamite. Mais cet essai fut aussi déplorably qu'imbecile.

«Le procès aura cet unique résultat de transformer ce troupeau d'illuminés en une organisation secrète. Ne pouvant répandre leur exubérance en discours et en proclamations, ils vont la tourner vers les actes.

«En un mot, l'international n'existe pas; ce procès va lui rendre la vie.

«C'est toujours ainsi que se terminent les procès politiques. On refuse à des gens, même égarés, même insensés, le droit d'échanger entre eux leurs pensées; le droit d'échanger leurs idées dans les caves, préparant l'explosion des immeubles qui les abritent et de la société qui les persécute.

«Quant à nous, nous ne comprenons pas l'imbecillité des Devès et consorts, voulant condamner des républicains pratiquant les libertés par lesquelles nos politiciens sont eux-mêmes arrivés au pouvoir.

«La condamnation de leurs électeurs, si elle est prononcée, comme il est impossible d'en douter, retombera comme un arrêt de mort sur les ministres.

«Quant à la République, elle avait des anarchistes patientes. Elle peut en croire, elle va avoir, avant peu, des anarchistes effectifs.»

ALFRED MARC.

LES ANARCHISTES

LES ANARCHISTES

LES ANARCHISTES

LES ANARCHISTES

LES ANARCHISTES

LES ANARCHISTES

LES ANARCHISTES

LES ANARCHISTES

LES ANARCHISTES

LES ANARCHISTES

LES ANARCHISTES

LES ANARCHISTES

LES ANARCHISTES

A PROPOS D'UNE BROCHURE DU CARDINAL MANNING

Si les carlistes intransigeants d'Espagne et les ultra d'ailleurs ont lu avec un déplaisir évident la dernière Encyclique de Léon XIII et les conseils d'union sur le terrain de la défense de la cause religieuse et sociale donnés aux catholiques, de tous les partis par le chef de l'Eglise, ils ne seront guère plus satisfaits d'une petite brochure sur l'Église et la société moderne, publiée l'an dernier par le cardinal Manning (1).

A plusieurs reprises l'illustre archevêque de Westminster exhorte les catholiques des catholiques français notamment, à user de leurs droits de citoyens. « Pour un catholique, dit-il, c'est manquer à son devoir et encourir une grave responsabilité morale que de s'abstenir volontairement des affaires publiques de son pays, que de se soustraire à ses devoirs de citoyen et de patriote. » Il condamne, en France, « l'abstention égoïste, inexcusable, volontaire et criminelle d'un nombre immense d'électeurs ». Et ce qui, à ses yeux, accroît encore ce « malheur », ce sont « les divisions et les rivalités qui déchirent le sein de ce parti conservateur au quel appartenent ou devraient appartenir les politiciens catholiques le mieux au courant des affaires de leur pays ».

Le cardinal Manning n'a aucun préjugé contre la forme républicaine en elle-même; mais il est naturel qu'il éprouve peu de sympathie pour ce parti républicain qui se traine à sa remorque un parti extrémiste, ennemi acharné de toute relation bienveillante entre la société en France et l'Église. « Comme il le dit fort bien, « le républicanisme français n'est ni le républicanisme de la Suisse ni celui des États-Unis; tant s'en faut. » Contre cette secte persécutrice qui en France veut faire du mot de République le synonyme d'hostilité à toute idée religieuse, l'union de tous les hommes religieux est indispensable. « Si, dit le cardinal, dans l'ordre civil comme dans l'ordre politique, les Français veulent sauver à temps les derniers restes de traditions catholiques du pays, cela ne peut s'effectuer que par l'union complète, immédiate de toutes les fractions conservatrices contre l'ennemi commun, déclaré et naturel. Pendant que les impérialistes, les orléanistes et les légitimistes sont à lutter aveuglément les uns contre les autres, dans l'attente plus ou moins vaine de restaurations dynastiques, le parti catholique et antichrétien augmente en nombre, s'organise et règne partout. Ne sont-ce pas ces divisions intestines des conservateurs qui ont favorisé l'avènement des républicains au pouvoir? N'est-ce point à ces querelles et à ces ambitions personnelles des monarchistes que les républicains sont redevables de leur majorité et à la Chambre des députés et au Sénat? Grâce à ces divisions antipatriotiques, toute opposition est devenue impossible; l'opposition se scolarise dans tout le pays depuis les universités jusqu'aux moindres écoles communales; on parle de supprimer le budget des cultes, on refuse les subventions aux séminaires et aux écoles théologiques, on supprime les amonitions dans les armées de terre et de mer, la France se déchristianise d'un bout à l'autre, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre politique. Quel contraste avec « cette juste et tolérante république des États-Unis »!

REVUE DE LA PRESSE

Le diplomate qui donne, de temps à autre, des lettres politiques si remarquables à l'Univers, lui adresse aujourd'hui

(1) En une matière si délicate, nous eussions aimé d'avoir sous les yeux le texte anglais lui-même; mais l'édition anglaise est épuisée. Une traduction française se trouve à la Librairie J. Giervais.

comme d'un document important qu'on veut méditer à loisir.

Fort lisible encore, malgré son immersion, elle était datée de la veille et aussi conçue:

« Mademoiselle, Veuillez prendre la peine de passer aujourd'hui à l'étude pour affaire urgente, et pour apprendre une nouvelle que je serai tout particulièrement heureux de vous communiquer.

« Agréés, mademoiselle, mes hommages les plus respectueux, et l'assurance répétée de mon entier dévouement.

« BROUSSONNEL. »

Un magnifique parafe accompagnait la signature. A gauche, un en-tête portait en lettres imprimées: Etude de M. Broussonnel, notaire, successeur de M. Antoine Varin, rue Vivienne, n. 20, à Paris.

Au bas de la missive, selon l'usage des hommes d'affaires et des négociants, qui inscrivait la liste des noms des destinataires, il y avait ces mots: Mademoiselle Fernande, à Paris.

La lettre avait été expédiée, comme d'habitude sous enveloppe, mais l'enveloppe portant l'adresse n'avait pas été conservée.

FLEULETON DU 14 JANVIER. — 5.

Pauvre Fille

PAR HIPPOLYTE AUDEVAL

III

La visite

(SUITE)

— Monsieur, continua Miclou, comment va cette demoiselle?

— Pauvre fille! Oh! nous la sauverons, répondit Jacques, qui sembla s'éveiller d'un mauvais rêve. Humbertine a jugé utile de la désabiller, de la coucher dans son lit. Je suis sûr pour ne pas alarmer la pudeur de cette jeune fille. Elle a ouvert les yeux, elle se trouva, en revenant à elle, beaucoup plus à l'aise vis-à-vis d'une femme que vis-à-vis de moi.

— C'est très délicat de votre part, monsieur. C'est très bien, approuva Miclou. Après ce qui venait de se passer, Miclou croyait le droit de se permettre quelques familiarités.

— Monsieur, continua-t-il, vous leur avez joué un fameux tour...

— A qui?

— Aux préposés. Vous avez fait semblant de les prendre pour des bandits et des assassins, et vous les avez envoyés aux écrivains de la Seine. C'est le tour le plus étonnant que j'aie jamais vu de ma vie.

— Qu'ai-je donc dit? répliqua Pierlaud en rassemblant ses souvenirs. J'ai dit que je défendrais cette jeune fille jusqu'à la mort. Rôle à défendre, il ne fallait ni me sauver en l'abandonnant, ni couler le bateau, ni y laisser pénétrer les gens de l'octroi, dont le premier soin eût été de constater que nous faisons la fraude et de se saisir de nos personnes. J'ai obéi instinctivement à une nécessité terrible. Le salut de cette jeune fille passait avant tout. Mais je sais très bien, en me débarrassant de ces gens, qu'ils appartenait à l'octroi.

— C'est égal. Vous leur avez donné à croire... Ah! c'est un bon tour.

— Me prends-tu donc pour un infâme gredin? répliqua Pierlaud d'un ton où il avait plus de tristesse que de colère. J'ai commis un crime; j'en répondrai si je suis pris.

— Il vaudrait mieux, monsieur, soutenir... Sois tranquille. Interrompt froidement Pierlaud. Tu n'as pas participé à ce crime. J'en assumerais seul la responsabilité.

— Finalement, continua Miclou enchanté de causer, vous avez légèrement bousculé deux gabelons dans l'exercice de leurs fonctions, mais vous avez sauvé une demoiselle au péril de vos jours (c'est habituellement une compensation. Votre compte se balance, comme disent les marchands de vin, et il se serait de l'injustice à venir vous réclamer quelque chose. Une jeune fille intéressante vaut bien deux gabelons, qui d'ailleurs, auront peut-être eu la bonne idée de rentrer chez eux à la nage.

— Jacques Pierlaud n'écoula pas jusqu'au bout ce raisonnement captieux. Il s'éloigna.

Il revint près de Miclou.

— Oh! ces deux braves gens! murmura-t-il de cette voix creuse qui passe, comme un râle entre les dents serrées. Je serais heureux d'apprendre qu'ils ont échappé à la mort. Tu crois qu'ils auront pu rentrer chez eux à la nage?

— Pour venir nous accuser! acheva Miclou, merci!

— Ne tremble donc plus, reprit Pierlaud. Tout danger a cessé. Nous sommes loin de la patache maintenant. En supposant, ce que je souhaite, que ces deux hommes n'aient pas été saisis, paralysés par le froid, et se soient sauvés en nageant, un assez long laps de temps leur aura été nécessaire pour regagner le rivage. Ils auront abordé d'importe où, et il leur aura fallu encore du temps pour arriver au poste. De là, des barques nombreuses auront été lancées à notre poursuite, c'est certain, mais trop tard. On peut faire preuve de zèle, ramer énergiquement, mais il est impossible de se diriger en ligne droite pour nous rejoindre. Quant aux marins qui auraient l'idée de se laisser porter tout simplement par le courant, nous avons une trop forte avance sur eux pour être exposés à les rencontrer.

Pierlaud calculait juste. Le bateau continua à descendre dans Paris sans être inquiété.

Pierlaud entra dans l'intérieur, mais il ne fit qu'entreouvrir la porte de la chambre où était couchée la jeune fille, et il fit signe à Humbertine de se lever.

— Nous la garderons le temps qu'il faudra dit-il.

— N'entrez-vous pas? Ah! mon Dieu, à quoi pensez-vous donc, monsieur Pierlaud? Mouillé comme vous l'êtes, vous n'avez pas changé de vêtements... En tous cas, ce ne serait pas un motif pour le motif de paraître devant cette demoiselle. La pauvre chérie n'est guère en état de faire attention à votre toilette.

Jacques Pierlaud s'éloigna et Humbertine eut un sourire.

— Tiens, tiens, tiens, pensa-t-elle, on dirait un amour qui commence. Ce n'est pas difficile à deviner.

Bienôt Pierlaud et Miclou aperçurent une lueur vive, ardente. Ce n'était pas là le pâle reflet d'un bec de gaz ou la clarté plus pâle encore d'une lumière d'appartement, c'était comme un phare destiné à rayonner sur les eaux et à apercer le brouillard.

Miclou sauta aussitôt dans la barque, avec une corde, et le bateau ne tarda pas à venir se ranger contre une sorte de travail d'apparence douteuse.

Le phare s'éteignit aussitôt, et des bruits sourds, à peine perceptibles, annoncèrent qu'une mystérieuse besogne de transbordement s'accomplissait.

Quant ce fut à peu près fini, Jacques Pierlaud pénétra doucement dans la chambre de la jeune fille sans qu'elle l'aperçut, la contempla longuement, fit ensuite quelques recommandations à Humbertine, donna des ordres à Miclou, quitta le bateau, gagna le quai et s'en retourna à pied, très rapidement, dans les rues presque désertes.

Il cherchait une lettre trouvée dans les vêtements de la jeune fille et qu'Humbertine lui avait renisée.

Il n'en prit connaissance que chez lui,

comme d'un document important qu'on veut méditer à loisir.

Fort lisible encore, malgré son immersion, elle était datée de la veille et aussi conçue:

De plus, le notaire avait écrit toute la lettre de sa propre main, ce qui lui était jamais arrivé pour Miclou, Fernande.

D'habitude, il se contentait d'apposer sa signature, et le superbe parafe qui l'accompagnait était même tracé d'une manière assez négligée.

Souvent, c'était tout simplement le principal clerc qui écrivait et signait.

Toutefois, par une sorte de délicatesse féminine et de réserve fière, Mlle Fernande ne répondit point avec une hâte trop manifeste à l'appel qui lui était fait.

Elle avait lui avait été apportée le matin, et elle ne sortit de chez elle que vers deux heures de l'après-midi.

Ce jour-là, comme chaque fois qu'elle sortait, de vifs regards d'admirant la saluèrent sur son passage.